



## Contrat de filière Arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine 2018-2020

### Lauréats de l'Appel à projets « Actions innovantes »

L'appel à projets « Actions innovantes », lancé à la suite de la signature du Contrat de filière, le 28 juin dernier, a connu un vrai succès.

A la date de clôture du dépôt des candidatures, le mercredi 19 septembre, 99 dossiers complets et éligibles avaient été réceptionnés, ainsi répartis :

- 14 des candidatures concernaient les coopérations nationales et internationales (axe1)
- 37 des candidatures concernaient les coopérations dynamisant la scène artistique régionale (axe 2)
- 17 des candidatures concernaient les collaborations artistes / structures / entreprises (axe 3)
- 31 des candidatures concernaient les projets de recherche et compagnonnage (axe 4)

Comme prévu par le Contrat de filière, le comité d'attribution était composé de huit membres : deux représentants des services de l'État, deux représentants des services de la Région, deux représentants du réseau Astre, deux artistes. Chacun de ces membres a examiné l'ensemble des dossiers de candidature. Le comité s'est réuni et a délibéré pendant deux jours, les 2 et 3 octobre derniers, afin d'identifier collectivement les dossiers répondant le mieux aux enjeux de l'appel à projets.

Au terme de ces délibérations, 17 dossiers ont été retenus pour être les lauréats de ce premier appel à projets. Chacun des lauréats bénéficiera d'une aide pour la réalisation de son projet, dans le cadre de l'enveloppe globale de 125 000 € co-financée à parité par l'État et la Région.

Chacune de ces aides individuelles sera attribuée, selon les cas, par l'État, au travers d'un arrêté signé par le Directeur régional des Affaires Culturelles, ou par la Région, sur la base d'une décision de sa Commission Permanente, réunie le vendredi 16 novembre dernier.

Les lauréats au titre de l'appel à projets 2018 sont :

- Pour les coopérations nationales et internationales (axe1) :
  - Le Grand Huit - réseau des écoles supérieures d'art de Nouvelle-Aquitaine – pour un projet de renforcement et développement des coopérations internationales des écoles membres. Aide de 7 500 € (versée par la Région).
  - Silicone (Bordeaux, 33), pour un projet de rencontres, échanges et production croisée d'expositions avec une structure milanaise. Aide de 7 500 € (versée par la Région).
- Pour les coopérations dynamisant la scène artistique régionale (axe 2) :
  - La Métime (Moutier d'Ahun, 23), pour le projet Tempête dans un verre d'eau, avec les artistes Choplain et Véronique Béland, et en partenariat avec La quincaillerie numérique (23), Le lieu multiple (86) et Rurart (86). Aide de 8 000 € (versée par la Région).

- Quartier Rouge (Felletin, 23) pour le projet Eclipses, avec les artistes Aurélien Mauplot et Laurie-Anne Estaque, en partenariat avec Les Michelines (23), Les arts au Mur – artothèque de Pessac (33) et Documents d'Artistes Nouvelle-Aquitaine (33). Aide de 7 500 € (versée par l'État).
  - Zébra 3 (Bordeaux, 33), pour un dispositif de résidence et exposition en association avec Le Confort Moderne (86) et Lac&S la Vitrine (87). Aide de 6 000 € (versée par la Région).
  - ppLab (Bordeaux, 33), pour le projet Ah Pyrénées ! Qui donnera lieu à trois expositions simultanées en 2020 au Frac Aquitaine (33), au Musée des Beaux-Arts de Pau (64) et au Bel ordinaire (64) ainsi qu'à un travail d'édition porté par les Editions Cairn (64). Aide de 7 000 € (versée par l'État).
  - L'Agence créative (Bordeaux, 33), pour un projet d'itinérance à Marseille et en Dordogne (en partenariat avec Les Rives de l'Art) d'une exposition des artistes Suzanne Husky et Johan Bernard. Aide de 6 000 € (versée par l'État).
  - Le Belvédère (Pauilhac, 47), pour le projet Le Bardo, avec les artistes Céline Domengie et Véronique Lamare, en partenariat avec le Musée Gajac (47). Aide de 7 000 € (versée par l'État).
  - Image-Imatge (Orthez, 64) pour le projet New way of living, avec l'artiste Sabine Delcour, en partenariat avec la Biennale de photographie de Mérignac (33) et Le Bel Ordinaire (64). Aide de 7 000 € (versée par l'État et la Région).
- Pour les collaborations artistes / structures / entreprises (axe 3) :
    - Les Modillons (Vindelle, 16) pour un projet de résidence de l'artiste Bastien Giraud, dit Kegrea au sein de la Tonnellerie Vicard (16). Aide de 7 500 € (versée par l'État).
    - Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine, pour un projet d'association de plusieurs artistes à la définition d'un projet architectural de complexe sportif et culturel porté par la Sarl Les Glacières Architecture (33). Aide de 7 500 € (versée par la Région).
    - LAC&S La Vitrine (Limoges, 87), pour le programme Autres multiples, consistant à offrir à plusieurs artistes invités la possibilité de produire des multiples d'œuvres en céramique, en association avec l'ENSA Limoges, l'Atelier Jean-Louis Puivif (87), L'atelier du blanc (87) et La Fabrique Saint Brice (87). Aide de 7 500 € (versée par la Région).
  - Pour les projets de recherche et compagnonnage (axe 4) :
    - Camille Lapouge (24), pour le projet de recherche Honolulu Boréale, en partenariat notamment avec le CIAP de Vassivière (87). Aide de 7 500 € (versée par l'État).
    - Anne Moirier (33) pour le projet de recherche Explorer le travail autrement : art, ergonomie et tiers-lieux, en partenariat notamment avec Consortium Coopérative (86). Aide de 7 500 € (versée par l'État).
    - Natacha Sansoz (64) pour un programme de recherche et de production d'œuvres textiles, en partenariat notamment avec La gare Mondiale (24) et les Tissages Lartigue (64). Aide de 9 000 € (versée par l'État).
    - Dominique Robin (79), pour le projet de recherche Stone Puzzle, en partenariat avec l'Italian Academy de New-York. Aide de 7 500 € (versée par la Région).
    - David Falco (86), pour le projet de recherche Entre-temps II, en partenariat avec Esox Lucius (71). Aide de 7 500 € (versée par la Région).

Après échange avec chacun des lauréats, qui doivent affiner le montage de leur projet en tenant compte de l'enveloppe allouée, une présentation plus complète de chacun des projets sera communiquée.